



Page d'accueil

LE JOURNAL: SÉLECTION

Culture
Genève
International
Linux
Neuchâtel
Suisse
Vaud

DOSSIERS

Enquêtes Architrave
Les commentaires
Articles les plus lus

ARCHIVES

Français
English
Deutsch
Recherche

SERVICES

Abonnements
Consultation de l'agenda
Forum
Nous contacter
Les liens
Boutique

LE COURRIER

Présentation
L'équipe
Charte
Statuts (NAC)
Membres (NAC)
Architrave
Historique
Diversité

Rechercher

Dans la même rubrique

→ Solidarité/article

«Contre les mines, nous avons continué sur la lancée d'Ottawa»

PROPOS RECUEILLIS PAR SIMON PETITE

Paru le Mardi 16 Septembre 2003



MINES ANTIPERSONNEL - Six ans après la signature à Ottawa du Traité d'interdiction des mines antipersonnel, les Etats qui ont renoncé à ces armes sont réunis à Bangkok. Rencontre avec Davide Orifici, du Centre international de déminage humanitaire, basé à Genève.

Les mines antipersonnel et les munitions non explosées tuent ou mutilent chaque demi-heure. S'appuyant sur l'indignation de l'opinion publique, des centaines d'organisations non gouvernementales (ONG) ont fait campagne pour interdire les mines. En 1997, à Ottawa, elles obtenaient la signature d'une convention bannissant l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de ces armes. Pouvait alors commencer le véritable travail d'éradication des mines. Forts de leur expertise, les 30 employés du Centre international de déminage humanitaire (CIDH) basé à Genève contribuent aux efforts de la communauté internationale dans ce domaine. Davide Orifici assiste le directeur du CIDH. Nous l'avons rencontré avant son départ pour Bangkok, où, jusqu'à vendredi, 600 délégués de gouvernements, d'ONG ou d'agences onusiennes évaluent les progrès dans l'application de la Convention d'Ottawa. Juste avant cette conférence, le CIDH a publié un guide synthétisant tous les aspects de la lutte antimines.[1]

Le Courrier: Six ans après la signature de la Convention d'Ottawa, la lutte contre les mines antipersonnel marque-t-elle le pas?

Davide Orifici: Au contraire. Il faut d'abord rappeler que la Convention d'Ottawa est devenue opérationnelle en un temps record. Cela a été le fruit d'une intense mobilisation de la société civile contre les mines antipersonnel. Nous avons pu, depuis, garder cet élan.

»Bien sûr, il reste une soixantaine de pays qui demeurent en dehors de la convention: les grandes puissances comme la Russie et la Chine ou encore l'Inde, le Pakistan, la majeure partie du Moyen-Orient, beaucoup d'Etats d'Asie du Sud-Est. A contrario, les deux Amériques –sauf Cuba et les Etats-Unis– et l'Afrique –à part quelques pays arabophones et musulmans du Nord du continent– y ont adhéré.

Est-ce qu'il y a toujours autant de personnes qui sautent sur des mines?

–Les mines font chaque année entre 15000 et 20000 victimes (blessées ou décédées), mais les accidents se produisent souvent loin des villes et ils ne sont pas toujours enregistrés. Ce chiffre diminue lentement depuis des années, avant tout grâce à la sensibilisation des populations menacées.

»Plusieurs centaines de millions de francs sont dépensés chaque année pour les programmes de déminage. La Convention d'Ottawa donne dix ans aux Etats pour déminer leurs territoires ou délimiter les zones à risques. Le Cambodge, l'Afghanistan, l'Angola, le Mozambique, la Bosnie, le Nicaragua et maintenant l'Irak (surtout confrontés aux munitions non explosées) auront du mal à tenir ce délai. Seconde échéance: les gouvernements doivent avoir éliminé leurs stocks de mines quatre ans après avoir ratifié la Convention d'Ottawa. A ce jour, de 30 à 35millions d'engins ont été détruits.

Un chiffre à mettre en relation avec les 100 millions de mines qui restent enterrées à travers le monde?

– Il ne s'agit que d'une estimation approximative. Si on savait où étaient les mines, on pourrait les compter. Au-delà de leur nombre, il faut mettre en avant leur impact dans la vie de tous les jours des habitants d'une région, d'une ville ou d'un village. Il y a encore des champs de mines dans le désert égyptien d'El Alamein[2] mais, clairement délimités, ils ne représentent un danger pour personne.

»Le CIDH vise précisément à améliorer l'efficacité des opérations de déminage. Nous avons, par exemple, développé un outil informatique pour gérer les informations collectées sur le terrain. Inauguré au Kosovo en 1999, il est aujourd'hui utilisé dans 30pays. Tous les acteurs humanitaires peuvent entrer des indications sur les emplacements de mines. Après recoupement des informations, les zones contaminées sont répertoriées et cartographiées grâce au GPS. Avec une idée précise de la situation, on commencera par déminer telle ou telle route importante pour acheminer des vivres ou une place d'un village où se tenait le marché.

»Le centre fait aussi de la recherche appliquée pour optimiser l'utilisation des chiens comme auxiliaires des démineurs. Habités à renifler de l'explosif comme leurs congénères de la cocaïne, ils travaillent dans plusieurs pays. Ce printemps, la pluie qui est tombée sur l'Afghanistan après des années sécheresse a rendu les chiens inefficaces. Nous avons envoyé un de nos experts sur place qui a constaté que la pluie avait dispersé les molécules d'explosif désorientant les chiens. L'expert a donc recommandé d'attendre que le terrain soit sec pour réutiliser les chiens.

Note :

[1]A Guide to Mine Action, www.gichd.ch.

[2]Théâtre en 1942 d'une victoire importante des troupes alliées sur l'armée allemande en Afrique du Nord.

article

Six gouvernements sur le banc des accusés

ATS/SSg

L'Inde, l'Irak, la Birmanie, le Népal, le Pakistan et la Russie sont cités dans le nouveau rapport annuel de la Campagne internationale contre les mines (ICLB) pour avoir utilisé des

mines antipersonnel cette dernière année. Il s'agit d'une première dans le cas du Népal, qui n'en avait jamais officiellement utilisé auparavant. Selon le rapport –présenté à Genève la semaine dernière– le nombre total des victimes est cependant en recul, ceci grâce aux efforts réalisés depuis l'adoption de la Convention d'Ottawa en 1997. Ainsi, ce sont entre 15 et 20000 personnes qui auraient péri, soit moins que les 26000 dont il était question les années précédentes.

C'est la Tchétchénie qui remporte la palme peu enviable du nombre de victimes officiellement recensées –5700– à la suite de l'explosion de mines posées par les forces armées russes et par les rebelles tchéchènes. L'Inde et le Pakistan ont posé de nombreuses mines sur leur frontière après l'exacerbation des tensions en 2001 et 2002. Depuis, des opérations de déminage ont été entreprises des deux côtés, mais les deux pays continuent d'enregistrer un grand nombre de nouvelles victimes. Autre pays mis à l'index de l'ICLB: la Birmanie, où les militaires font usage de mines dans les zones rebelles Et dans au moins 11pays, des groupes d'opposition armés ont eux aussi fait usage de mines: Birmanie, Burundi, Colombie, Géorgie, Inde, Népal, Philippines, Congo, Russie, Somalie et Soudan. Alors que 15pays continuent de produire des mines antipersonnel, note le rapport. ATS/SSg

Note :